

Conditions Générales de Vente (« CGV » ou « Contrat »)

Eleveur

Date de mise à jour 01/10/2022

Le présent Contrat est conclu entre : VETELSUD, SAS au capital de 25.000 euros, dont le siège social est situé 39 avenue François Monsarrat, 81110 Verdalle, enregistrée sous N° au R.C.S Castres 892 743 691, représentée par son Président (ci-après «**VETELSUD**»), et l'Utilisateur tel qu'identifié à cet effet dans le formulaire d'inscription, ayant accepté en ligne le présent Contrat en tant que personne physique exploitant agricole ou personne morale en charge d'une exploitation agricole, propriétaire de bovins, ci-après dénommé l'« **Utilisateur**». VETELSUD et l'Utilisateur peuvent être désignés individuellement en tant que « **Partie** » et collectivement comme les « **Parties** ». La conclusion du présent Contrat s'effectue en cochant la case « J'ai lu et accepte les Conditions Générales de Vente ».

Attention : Avant de cocher la case « J'ai lu et accepte les Conditions Générales de Vente », vous devez lire attentivement le présent Contrat dans son intégralité. En acceptant le présent Contrat en ligne, Vous reconnaissez :

- être une personne physique exploitant agricole propriétaire de bovins, ayant capacité juridique pour souscrire au présent contrat en votre nom et pour votre propre compte
- ou avoir capacité juridique pour représenter et souscrire au présent contrat au nom et pour le compte de la personne morale en charge de l'exploitation agricole et propriétaire de bovins.

Pour procéder à l'inscription de l'Utilisateur (une inscription par exploitation agricole le cas échéant), vous devrez remplir un formulaire. Après avoir renseigné vos prénom et nom, créer votre identifiant (une adresse e-mail valide) ainsi que votre mot de passe, il vous sera demandé d'accepter nos CGV et notre politique de confidentialité en cochant les cases correspondantes. Un code de validation de votre adresse e-mail vous sera alors envoyé à l'adresse indiquée. Vous devez alors remplir le formulaire et télécharger les documents demandés. Vous pourrez créer autant d'Utilisateurs Finaux que vous souhaitez avec pour chacun d'eux, un identifiant (adresse e-mail) et un mot de passe. Ce n'est qu'après validation par VETELSUD des informations et justificatifs fournis que l'inscription prendra effet. L'Utilisateur Final est informé par e-mail de l'activation du Compte Utilisateur.

« SCANFLOCK » désigne des services B2B fournis par VETELSUD visant à faciliter la communication des éleveurs de bovins avec leur vétérinaire, notamment via la mise à disposition de fonctionnalités de messagerie instantanée, de génération, partage et stockage de documents (par ex. compte rendu de bilan sanitaire d'élevage, protocole de soins).

AVERTISSEMENT : L'UTILISATION DE SCANFLOCK EN TANT QU'UTILISATEUR ELEVEUR EST RESERVEE EXCLUSIVEMENT AUX UTILISATEURS REMPLISSANT LES PREREQUIS JURIDIQUES SUIVANTS : L'UTILISATEUR DOIT IMPERATIVEMENT :

- **ÊTRE UNE PERSONNE PHYSIQUE EXERCANT LA PROFESSION D'ELEVEUR DE BOVINS A TITRE INDIVIDUEL ET PROPRIETAIRE DES BOVINS CONCERNES OU ÊTRE UNE PERSONNE MORALE EN CHARGE DE L'EXPLOITATION AGRICOLE PROPRIETAIRE DES BOVINS CONCERNES**
- **ÊTRE AUTORISE A EXERCER LA PROFESSION D'ELEVEUR DE BOVINS ET AVOIR PROCÉDÉ A TOUTES LES DEMARCHES REQUISES AUPRES DE L'ÉTABLISSEMENT DE L'ELEVAGE A CE TITRE, ET CELA PENDANT TOUT LE LONG DE L'UTILISATION DES SERVICES. L'UTILISATEUR S'ENGAGE A INFORMER VETELSUD QUI SUPPRIMERA TOUS SES COMPTES UTILISATEURS DES LORS QUE CE PREREQUIS JURIDIQUE N'EST PLUS REMPLI.**
- **RESPECTER L'ENSEMBLE DES LOIS ET REGLEMENTATIONS APPLICABLES A SON ACTIVITE D'ELEVAGE DE BOVINS.**
- **UTILISER LES SERVICES UNIQUEMENT POUR CE QUI CONCERNE LA MISE EN RELATION AVEC UN UTILISATEUR VETERINAIRE AYANT SOUSCRIT AUX SERVICES ET ASSURANT UN SUIVI PERMANENT ET REGULIER CONCFORMEMENT AUX EXIGENCES DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE.**
- **AVOIR LA CAPACITE JURIDIQUE A CONCLURE LE PRESENT CONTRAT.**

VETELSUD N'EST QU'UN INTERMEDIAIRE TECHNIQUE DE MISE EN RELATION ENTRE L'UTILISATEUR ET L'UTILISATEUR VETERINAIRE. L'UTILISATEUR RECONNAIT ET ACCEPTE QUE VETELSUD NE SERA EN AUCUN CAS RESPONSABLE A L'EGARD D'UN UTILISATEUR S'AGISSANT DE TOUT DOMMAGE EN LIEN DIRECT OU INDIRECT AVEC :

- **LA FORMATION, ET/OU L'EXECUTION, ET/OU LA TERMINAISON DE LA RELATION DE L'UTILISATEUR AVEC UN UTILISATEUR VETERINAIRE NOTAMMENT, TOUTE PRATIQUE ILLICITE, FRAUDULEUSE ET/OU ABUSIVE D'UN UTILISATEUR VETERINAIRE,**
- **LE MANQUEMENT D'UN UTILISATEUR VETERINAIRE A LA LEGISLATION ET LA REGLEMENTATION APPLICABLES, NOTAMMENT LA DEONTOLOGIE APPLICABLE,**
- **LES CONTENUS-UTILISATEURS PUBLIES,**
- **DES DYSFONCTIONNEMENTS OU INSUFFISANCES AFFECTANT LE MATERIEL UTILISE PAR L'UTILISATEUR POUR ACCEDER ET UTILISER LES SERVICES,**
- **LA CONNEXION INTERNET ET LE RESEAU INTERNET UTILISE PAR L'UTILISATEUR OU ACCEDER ET UTILISER LES SERVICES,**
- **L'UTILISATION DES FONCTIONS D'AUTO-EXAMEN ET PROPOSITIONS INDICATIVES,**
- **LES PRESTATIONS DE CONSEIL, PRESTATIONS DE TELECONSULTATION (EN CE COMPRIS LE DIAGNOSTIC), DOCUMENTS, ACTES, ALLEGATIONS, ENGAGEMENTS, OBLIGATIONS, RECOMMANDATIONS ET INFORMATIONS FOURNIS PAR UN UTILISATEUR VETERINAIRE. EN EFFET, VETELSUD N'EST PAS RESPONSABLE ET NE DONNE AUCUNE GARANTIE QUANT A LA QUALITE DES PRESTATIONS DE CONSEIL, DES PRESTATIONS DE TELECONSULTATION (EN CE COMPRIS DU DIAGNOSTIC), DOCUMENTS, ACTES, ALLEGATIONS FOURNIS PAR UN UTILISATEUR VETERINAIRE A L'UTILISATEUR VIA LES SERVICES. L'UTILISATEUR VETERINAIRE DEMEURERA SEUL RESPONSABLE A L'EGARD DE L'UTILISATEUR DE LA QUALITE**

DE SES PRESTATIONS DE CONSEIL, DE SES PRESTATIONS DE TELECONSULTATION (EN CE COMPRIS DE SON DIAGNOSTIC), DES DOCUMENTS, ACTES, ET ALLEGATIONS FOURNIS A L'UTILISATEUR. IL EST PRECISE A TOUTES FINIS UTILES QUE LE RECOURS AUX FONCTIONS D'AUTO-EXAMEN ET DE PROPOSITIONS INDICATIVES SONT FAITS SOUS LA SEULE RESPONSABILITE DE L'UTILISATEUR. L'USAGE DE CES FONCTIONS NE PERMET PAS D'ETABLIR UN DIAGNOSTIC ET NE SAURAIT REMPLACER LES PRESTATIONS DE CONSEIL ET DE TELECONSULTATION EFFECTUEES PAR UN UTILISATEUR VETERINAIRE.

EN SOUSCRIVANT AUX SERVICES EN VERTU DES PRESENTES CGV, L'UTILISATEUR GARANTIT LE RESPECT DES PRESENTES PAR L'UTILISATEUR FINAL ET SERA RESPONSABLE DE TOUT MANQUEMENT PAR CE DERNIER AUX PRESENTES.

TABLE DES MATIERES

1.	DÉFINITIONS	3
2.	QUELS SONT LES PREREQUIS A RESPECTER AVANT DE POUVOIR UTILISER LES SERVICES ?.....	5
3.	QUEL EST L'OBJET DU CONTRAT ?	6
4.	COMMENT UTILISER LES SERVICES ?	6
5.	QUELS SONT LES DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE ACCORDÉS A CHAQUE PARTIE?.....	10
6.	QUELLE EST LA RESPONSABILITÉ DE VETELSUD SUR LES CONTENUS PUBLIÉS	11
7.	QUELLE EST LA DUREE DU CONTRAT ET COMMENT LE RESILIER ?	12
8.	QUELS SONT LES PRIX DES SERVICES ET LES CONDITIONS DE PAIEMENT ?	14
9.	QUELLE EST LA RESPONSABILITE DE CHAQUE PARTIE ?	15
10.	CLAUSES FINALES	17

1. DÉFINITIONS

Les termes ci-dessous ont les significations suivantes, lorsqu'ils sont utilisés dans le présent Contrat avec la première lettre en majuscule :

- **Application** : désigne l'application ScanFlock disponible sur smartphone et sur ordinateur via les plateformes de téléchargement d'applications mobiles.
- **Auto-Examen** : désigne l'examen préalable effectué par l'Utilisateur seul (sans contrôle ni vérification de l'utilisateur vétérinaire), via l'usage des fonctionnalités des Services prévus à cet effet.
- **Bases de données** : désigne toutes les bases de données et sous bases de données accessibles via les Services.

- **Compte Utilisateur** : désigne tout compte défini par un identifiant (adresse e-mail valide) et un mot de passe (ci-après « **Identifiants de Connexion** ») donnant accès aux Services.
- **Contenus-Utilisateur** : désigne tous les contenus édités par l'Utilisateur et/ou ses Utilisateurs Finaux au sens de l'article 6-III de la loi n°2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique (ci-après « LCEN ») qu'il crée dans le cadre de l'utilisation des Services.
- **Contrat** : désigne le présent Contrat, en ce compris l'ensemble de ses Annexes et Appendices.
- **Document** : désigne les documents auxquels il est donné accès à l'Utilisateur grâce aux Services, tels que par ex. compte rendu du bilan sanitaire d'élevage, protocole de soin.
- **Documentation** : désigne toute documentation écrite ou électronique relative aux Services, y compris la documentation accessible en ligne via le Site ou l'Application. La Documentation pourra évoluer au cours de la durée du Contrat, dans le respect des présentes.
- **Données de l'Utilisateur** : désigne toutes les données qui :
 - sont envoyées vers le Site et/ou l'Application par ou pour l'Utilisateur à travers l'usage des Services,
 - et qui se trouvent hébergées dans le Site et/ou l'Application.

Les Données de l'Utilisateur comprennent par exemple les données transmises par l'Utilisateur Final par voie d'importation vers le Site ou l'Application (ex : photos, texte, etc.).

- **Données Personnelles** : désigne toutes données correspondant à des données à caractère personnel, tel que défini dans le Règlement Général sur la Protection des Données.
- **Lois et Réglementations relatives à la Protection des Données Personnelles** : désigne le « règlement européen 2016/679, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE » (« **Règlement Général sur la Protection des Données** » ou « **RGPD** ») et toutes lois et réglementations relatives à la protection des Données Personnelles applicables en vertu du Contrat.
- **Site** : désigne le site internet accessible à l'adresse URL www.scanflock.com ou n'importe quel site internet qui lui succéderait et permettant d'accéder à tout ou partie des Services.
- **Personne Concernée** : à la signification définie dans le Règlement Général sur la Protection des Données.
- **Services** : désigne les fonctionnalités du Site et/ou de l'Application. Les Services sont décrits à la section « Description des Services ».
- **Prestations de Conseil** : désigne la fourniture de conseils et d'informations via la messagerie instantanée par un utilisateur vétérinaire à travers le Site et/ou l'Application.
- **Prestations de Téléconsultation** : désigne la fourniture d'une téléconsultation, tel que prévu et défini par le décret n°2020-526 du 5 mai 2020 relatif à l'expérimentation de la télémédecine par les vétérinaires.
- **Propositions Indicatives** : désigne les suggestions automatiquement proposées dans le cadre de l'utilisation des fonctionnalités des Services consistant en des fonctions d'aide à l'identification d'affections ou maladies pouvant affecter les bovins concernés. Ces Propositions Indicatives peuvent consister par ex. en des suspicions d'alertes de MRLC (maladies Réputées Légalement Contagieuses), ou de maladies récurrentes, non récurrentes ou urgentes.

- **Utilisateur** : désigne le cocontractant des présentes, personne physique exerçant la profession d'éleveur de bovins à titre individuel ou personne morale (à savoir l'exploitation agricole), tel qu'identifié dans le formulaire d'inscription cocontractant des présentes. A des fins de clarté, il est précisé que l'Utilisateur est la personne en charge du paiement des Services, le cas échéant.
- **Utilisateur Final** : désigne l'Utilisateur s'il est une personne physique, ou, si l'Utilisateur est une personne morale l'Utilisateur Final désigne toute personne physique autorisée par l'Utilisateur à utiliser les Services, pour laquelle VETELSUD à la demande et sur proposition de l'Utilisateur a enregistré et validé un identifiant (adresse e-mail) et un mot de passe.

Par exception à ce qui précède « **utilisateur vétérinaire** » (employé sans majuscule): désigne l'utilisateur des Services ayant qualité de vétérinaire, fournissant ses Prestations de Conseil ou ses Prestations de Téléconsultation via les Services à l'Utilisateur.

La référence à « **bovin(s) concerné(s)** » vise le(s) bovin(s) dont l'Utilisateur est propriétaire et faisant l'objet, selon le cas, de : l'Auto-Examen, et/ou Prestations de Conseil, et/ou Prestations de Téléconsultation.

2. QUELS SONT LES PREREQUIS A RESPECTER AVANT DE POUVOIR UTILISER LES SERVICES ?

2.1 Prérequis juridiques. L'UTILISATEUR EST INFORMÉ QUE L'UTILISATION DES SERVICES REQUIERT DE SA PART DE REMPLIR LES PREREQUIS JURIDIQUES CI-APRES DEFINIS. L'UTILISATEUR DOIT IMPERATIVEMENT :

- ÊTRE UNE PERSONNE PHYSIQUE EXERCANT LA PROFESSION D'ELEVEUR DE BOVINS A TITRE INDIVIDUEL ET PROPRIETAIRE DES BOVINS CONCERNES OU ÊTRE UNE PERSONNE MORALE EN CHARGE DE L'EXPLOITATION AGRICOLE PROPRIETAIRE DES BOVINS CONCERNES
- ÊTRE AUTORISE A EXERCER LA PROFESSION D'ELEVEUR DE BOVINS ET AVOIR PROCÉDE A TOUTES LES DEMARCHES REQUISES AUPRES DE L'ETABLISSEMENT DE L'ELEVAGE A CE TITRE, ET CELA PENDANT TOUT LE LONG DE L'UTILISATION DES SERVICES. L'UTILISATEUR S'ENGAGE A INFORMER VETELSUD QUI SUPPRIMERA TOUS SES COMPTES UTILISATEURS DES LORS QUE CE PREREQUIS JURIDIQUE N'EST PLUS REMPLI.
- RESPECTER L'ENSEMBLE DES LOIS ET REGLEMENTATIONS APPLICABLES A SON ACTIVITE D'ELEVAGE DE BOVINS.
- UTILISER LES SERVICES UNIQUEMENT POUR CE QUI CONCERNE LA MISE EN RELATION AVEC UN UTILISATEUR VETERINAIRE AYANT SOUSCRIT AUX SERVICES ET ASSURANT UN SUIVI PERMANENT ET REGULIER CONFORMEMENT AUX EXIGENCES DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE.
- AVOIR LA CAPACITE JURIDIQUE A CONCLURE LE PRESENT CONTRAT.

2.2 Prérequis techniques. L'UTILISATEUR EST INFORMÉ QUE L'UTILISATION DES SERVICES REQUIERT DE DISPOSER :

- D'UN SMARTPHONE RECENT,
- D'UN MATÉRIEL DOTÉ D'UNE CONNEXION INTERNET WIFI/4G HAUT,
- D'UNE CAMERA HAUTE DEFINITION,

LE PRIX DES SERVICES NE COMPREND PAS LES COÛTS DE LA MISE EN ŒUVRE DES PREREQUIS TECHNIQUES, QUI SONT A LA CHARGE EXCLUSIVE DE L'UTILISATEUR.

A DEFAUT DE RESPECTER LES PREREQUIS TECHNIQUES, L'UTILISATEUR EST INFORME QU'IL NE LUI SERA PAS POSSIBLE D'UTILISER CORRECTEMENT LES SERVICES.

3. QUEL EST L'OBJET DU CONTRAT ?

3.1 Objet du Contrat. L'objet de ce Contrat est de définir les conditions de vente des Services auprès de l'Utilisateur.

3.2 Entrée en vigueur. Le présent Contrat entrera en vigueur à la date de son acceptation en ligne par l'Utilisateur en cochant la case « J'ai lu et accepte les Conditions Générales de Vente » (la « **Date d'Entrée en Vigueur** »).

4. COMMENT UTILISER LES SERVICES ?

4.1 Accès aux Services. L'accès aux Services est effectif, après les étapes suivantes :

- la création d'un identifiant (adresse e-mail valide) et d'un mot de passe,
- l'acceptation du présent Contrat,
- la validation par code de l'identifiant
- la demande de souscription de l'Utilisateur aux Services via le formulaire prévu à cet effet (en joignant les justificatifs demandés),
- la validation par VETELSUD de la demande de souscription de l'Utilisateur et d'inscription de(s) Utilisateur(s) Final(aux) accompagnée des justificatifs demandés le cas échéant,
- et envoi d'un email à/aux l'Utilisateur(s) Final(aux) confirmant la validation de son (leur) inscription(s)
- la connexion au(x) Compte(s) Utilisateur(s) à l'aide des Identifiants de Connexion.

Dans le cas où la période d'essai expirerait avant que l'Utilisateur ait fourni les informations nécessaires au prélèvement automatique, il lui sera demandé de saisir lesdites informations afin de s'acquitter du règlement des Frais d'Abonnement. Son accès aux Services lui sera alors notifié par email.

4.2 Description des Services. Les Services comprennent notamment les fonctionnalités suivantes:

- accès et utilisation des fonctions d'Auto-Examen d'un bovin concerné, y compris les fonctions de Propositions Indicatives, des fonctions de prise de photographie,
- accès et utilisation de la messagerie en ligne pour échanger avec un utilisateur vétérinaire afin que ce dernier fournisse à l'Utilisateur des Prestations de Conseil dans le cadre d'un Auto-Examen partagé,
- prise de rendez-vous avec un utilisateur vétérinaire pour une Prestation de Téléconsultation.
- accès et utilisation des outils de visioconférence ou téléphoniques afin d'obtenir la fourniture de Prestations de Téléconsultation de la part d'un utilisateur vétérinaire,
- stockage de documents et partage de documents (ordonnance, résultats d'analyses, photos, etc.) dans le cadre d'un Auto-Examen partagé.

4.3 Destination des Services. Les Services sont destinés à être utilisés par l'Utilisateur dans le but de faciliter sa communication en tant qu'éleveur de bovins avec un utilisateur vétérinaire dans le cadre d'une utilisation à des fins professionnelles. La destination telle que définie à la présente Section sera dénommée ci-après « **Destination** ».

4.4 Fourniture des Services. Sous réserve que l'Utilisateur utilise les Services en conformité avec le présent Contrat, la Documentation, la Destination et les lois et réglementation applicables, VETELSUD s'engage dans le cadre d'une obligation de moyen à :

(a) mettre à la disposition de l'Utilisateur et du ou des Utilisateur(s) Final(aux) les Services et les Données de l'Utilisateur, conformément au présent Contrat ;

(b) faire des efforts raisonnables pour rendre les Services disponibles 24 heures par jour, 7 jours par semaine, sauf (i) indisponibilité résultant d'opérations de maintenance corrective ou évolutive et (ii) indisponibilité causée par des circonstances indépendantes du contrôle raisonnable de VETELSUD y compris, par exemple, une catastrophe naturelle, l'action des autorités gouvernementales, une inondation, un incendie, un tremblement de terre, un trouble civil, un acte de terrorisme, une grève ou un autre problème social relatif au travail (n'impliquant pas les employés de VETELSUD), les pannes ou retards des fournisseurs d'internet, des actes entrepris par des tiers y compris et sans s'y limiter, une attaque par déni de service. VETELSUD s'efforcera d'informer l'Utilisateur à l'avance, de toute indisponibilité définie au point (i) ci-dessus, dans un délai raisonnable, en indiquant la date prévue des opérations de maintenance ;

(c) fournir les Services conformément aux lois et réglementations qui sont applicables à VETELSUD de manière générale, compte-tenu de la Destination des Services. A toutes fins utiles, il est précisé que VETELSUD ne sera pas en mesure de respecter lesdites lois et réglementations dans le cas où l'Utilisateur et/ou les Utilisateurs Finaux ne respectera(en)t pas les termes du présent Contrat, et notamment l'obligation d'utiliser les Services en conformité avec leur Destination.

4.5 Fonctionnalités. L'Utilisateur reconnaît et accepte que les Services en ce compris leurs fonctionnalités sont amenés à évoluer au cours du Contrat. L'évolution des Services pourra amener la Documentation à évoluer au cours du Contrat, ce que l'Utilisateur reconnaît et accepte.

4.6 Obligations de l'Utilisateur.

(a) L'Utilisateur utilisera les Services dans le respect de la législation et réglementation applicables (notamment les lois et réglementations applicables à l'élevage de bovins, les lois et réglementations relatives à la Protection des Données Personnelles) et de la Documentation ;

(b) L'Utilisateur sera responsable du respect du présent Contrat, de la Documentation par le ou les Utilisateur(s) Final(aux) ;

(c) L'Utilisateur sera responsable du respect de la législation et de la réglementation applicables à l'utilisation des Services par le ou les Utilisateur(s) Final(aux) (notamment les lois et réglementations applicables à l'élevage de bovins, les Lois et Réglementations relatives à la Protection des Données Personnelles);

(d) L'Utilisateur fournira via les Données de l'Utilisateur des informations le concernant et concernant le(s) bovin(s) concerné(s) qui seront précises, complètes, et conformes aux lois et réglementations applicables. Il s'oblige à fournir des informations véridiques, complètes et à mettre à jour ces informations sans délai en cas de changement ; en particulier, l'Utilisateur s'oblige à respecter les Prérequis juridiques définis à la Section « Prérequis » pendant toute la durée du présent Contrat, et à défaut à supprimer sans délai le Compte Utilisateur.

(e) L'Utilisateur utilisera les Services et les informations, coordonnées (y compris Données Personnelles) des autres utilisateurs auxquels il accède via les Services, en conformité avec le présent Contrat, la Documentation et les lois et réglementations applicables, notamment les Lois et Réglementations relatives à la Protection des Données Personnelles; par exemple, l'Utilisateur s'interdit d'envoyer des emails publicitaires, des emails non-autorisés (par ex. spams) à d'autres utilisateurs;

(f) L'Utilisateur empêchera toute utilisation et tout accès non autorisé aux Services, aux Données de l'Utilisateur et le notifiera par écrit rapidement à VETELSUD en cas d'accès ou d'utilisation non autorisé(e) ;

(g) L'Utilisateur agira de manière professionnelle à l'égard de tout autre utilisateur et dans le respect du droit et de la réglementation applicables ;

(h) L'Utilisateur répondra de manière diligente, courtoise et professionnelle, aux messages envoyés par l'utilisateur vétérinaire ;

(i) L'Utilisateur respectera l'ensemble des droits de propriété intellectuelle afférents au Site, à l'Application, et aux Services notamment leurs éléments logiciels, la charte graphique, les marques, œuvres, bases de données,

(j) L'Utilisateur respectera l'ensemble des droits de propriété intellectuelle détenus par des tiers en lien avec les Services.

4.7 Restrictions d'utilisation. L'Utilisateur s'interdit de :

(a) violer les termes de la Section « Licence d'utilisation des Services » et « Protection des Bases de données » ; à titre d'exemple, l'Utilisateur s'interdit d'accorder de licence, de sous licence, de vendre, céder, revendre, louer, prêter, mettre en crédit-bail, transférer, attribuer, distribuer, partager, copier les Services, ou tout ou partie du Site et/ou l' application, notamment sur la base de temps partagés, ni d'une quelconque autre manière, d'exploiter commercialement les Services ou de les mettre à la disposition de tiers ;

(b) modifier, adapter, ou pirater les Services ou tout ou partie du Site ou tenter d'une quelconque autre manière d'obtenir un accès non autorisé aux Services (ou à tout ou partie du Site) ou aux systèmes ou réseaux concernés ;

(c) utiliser les Services ou tout ou partie du Site et (ou) de l'Application en violation des lois et réglementations applicables, y compris, mais sans s'y limiter, en violation des lois et réglementations applicables à l'élevage de bovins, des Lois et Réglementations relatives à la Protection des Données Personnelles, ou encore celles applicables à la protection de la vie privée ;

(d) utiliser les Services ou tout ou partie du Site et (ou) de l'Application pour stocker, transmettre, télécharger, mettre en lien, envoyer ou stocker tout élément (par ex. documents, données, textes, images ou tout autre contenu) illégal, raciste, haineux, abusif, diffamatoire, obscène, dénigrant, mensonger, déloyal, contrefaisant, erroné/fictif, discriminatoire, ou en violation (de quelque manière

que ce soit) du présent Contrat, de toutes lois et réglementations applicables, et notamment par exemple les lois et réglementations applicables aux Contenus-Utilisateur, celles applicables à l'éleveur de bovins, celles applicables aux Prestations de Conseil et aux Prestations de Téléconsultation, les Lois et Réglementations relatives à la Protection des Données Personnelles, le droit de la propriété intellectuelle ;

(e) utiliser les Services ou tout ou partie du Site et (ou) de l'Application de quelque manière que ce soit qui interfère ou perturbe l'intégrité ou la performance des Services et de leurs composants ;

(f) tenter de déchiffrer, décompiler, faire de l'ingénierie inverse ou de découvrir d'une quelconque autre manière le code source de tout logiciel qui compose les Services ou tout ou partie du Site et (ou) de l'Application, sauf dans le cas autorisés par le Code de la Propriété Intellectuelle;

(g) utiliser les Services ou tout ou partie du Site et (ou) de l'Application pour un usage autre que leur Destination ;

(h) utiliser les Services ou tout ou partie du Site et (ou) de l'Application en violation du droit et de la réglementation applicables y compris les lois et réglementations applicables à l'élevage de bovins,

(i) utiliser les Services ou tout ou partie du Site d'une manière portant préjudice (ou susceptible de porter préjudice) à un autre utilisateur ou à un tiers,

(j) utiliser les Services ou tout ou partie du Site afin d'abuser ou d'inciter à la fraude.

(k) utiliser les Services ou tout ou partie du Site et (ou) de l'Application pour stocker ou transmettre toutes données sensibles au sens de l'article 9 du RGPD ;

(l) utiliser les Services ou tout ou partie du Site et (ou) de l'Application, poster, transmettre, télécharger, mettre en lien, envoyer ou stocker tout virus, programme malveillants, cheval de Troie, bombe à retardement ou tout autre logiciel nuisible similaire (« **Logiciel Malveillant** ») ;

(m) utiliser ou lancer tout système automatisé qui accède à tout ou partie du Service (c'est-à-dire un bot) de manière à envoyer plus de messages de requêtes à un serveur de Service dans un temps donné qu'un être humain peut raisonnablement produire au cours de cette même période de temps, en utilisant un navigateur Internet conventionnel ;

(n) effectuer une Téléconsultation sans se conformer aux stipulations de la Section « Prestations de Téléconsultation » et aux lois et réglementations applicables,

(o) fournir des Prestations de Conseil sans se conformer aux stipulations de la Section « Prestations de Conseil » et aux lois et réglementations applicables,

ou (p) tenter d'utiliser ou utiliser les Services en violation de la présente Section.

4.8 Prestations de Téléconsultation

Les Prestations de Téléconsultation ne peuvent être fournies que dans le cadre du suivi sanitaire permanent lorsque toutes les conditions définies à l'article R 5141-112-1 3° du Code de la santé publique sont réunies avant la mise en œuvre de la téléconsultation.

Le vétérinaire désigné par l'Utilisateur conformément à l'article R 5141-112-2 du Code de la santé publique, établit le bilan sanitaire d'élevage, rédige un protocole de soins, réalise des visites régulières de suivi et dispense régulièrement des soins. Sa dernière visite physique de l'élevage date de moins de six mois. Lorsque toutes ces conditions sont préalablement réunies, l'utilisateur vétérinaire peut proposer à l'Utilisateur de lui fournir une Prestation de Téléconsultation.

Les médicaments contenant des substances antibiotiques d'importance critique mentionnées à l'article

L. 5144-1-1 du code de la santé publique ne peuvent être prescrits lors d'un acte de télé médecine. La Prestation de Téléconsultation s'effectuent dans le respect des obligations de continuité et de permanence de soins définies aux articles R. 242-48 et R. 242-61 du code rural et de la pêche maritime. Une Prestation de Téléconsultation peut également être proposée à l'Utilisateur à l'initiative de l'Utilisateur lors d'un Auto-Examen partagé.

4.9 Prestations de Conseil

Les Prestations de Conseil ne peuvent être fournies qu'à la suite d'un Auto-examen effectué par l'Utilisateur, partagé avec l'utilisateur vétérinaire.

4.10 Bilan Sanitaire d'Elevage (BSE)

Pour pouvoir réaliser le BSE à l'aide de l'application ScanFlock, le vétérinaire désigné par l'éleveur doit demander à l'éleveur de « Confirmer le démarrage » du BSE à l'aide de l'application ScanFlock. La confirmation du démarrage du BSE par l'éleveur engage l'éleveur qui reconnaît que le BSE s'est bien déroulé en sa présence et sur son exploitation.

4.11 Confidentialité des Identifiants de Connexion.

L'Utilisateur est responsable du respect des stipulations du présent Contrat par son ou ses Utilisateur(s) Final(aux). L'Utilisateur accepte et reconnaît que chaque Utilisateur Final sera identifié par ses propres Identifiants de Connexion : identifiant (adresse e-mail) et mot de passe.

4.12 Données Personnelles.

Les conditions dans lesquelles VETELSUD traite les Données Personnelles pour le compte de l'Utilisateur, sont détaillées dans la [Politique de Confidentialité](#).

5. QUELS SONT LES DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE ACCORDÉS A CHAQUE PARTIE?

5.1 Licence d'utilisation des Services concédée par VETELSUD. Pendant la durée du Contrat et sous réserve du bon respect du présent Contrat par l'Utilisateur, VETELSUD concède à l'Utilisateur un droit limité d'accès et d'utilisation des Services, conformément à leur Destination. Ce droit est non-transférable et est concédé à titre non-exclusif, pour la durée du Contrat, pour le monde entier.

5.2 Licence concédée par l'Utilisateur sur ses Données de l'Utilisateur. L'Utilisateur accorde à VETELSUD, et à tous les sous-traitants concernés une licence mondiale de durée limitée à la durée du présent Contrat pour héberger, copier, utiliser, transmettre et afficher les Données de l'Utilisateur, comme nécessaire pour permettre à VETELSUD de fournir les Services et d'en assurer le bon fonctionnement, conformément au présent Contrat.

5.3 Licence sur les suggestions, demandes d'amélioration, recommandations ou autres commentaires. VETELSUD disposera d'une licence gratuite, mondiale, transférable, susceptible de sous-licence (à plusieurs niveaux), cessible, irrévocable et pour la durée légale de protection par le droit d'auteur pour mettre en œuvre, utiliser, modifier, exploiter commercialement et/ou intégrer aux

Services ou utiliser d'une quelconque autre manière toutes suggestions, demandes d'amélioration, recommandations ou autres commentaires que VETELSUD recevrait de l'Utilisateur.

5.4 Protection des Bases de données. Les Bases de Données sont protégées par le droit d'auteur. L'Utilisateur reconnaît l'ampleur des investissements effectués par VETELSUD afin de développer ses Bases de Données, notamment sa Base de Données de Propositions Indicatives. L'Utilisateur reconnaît que VETELSUD a eu l'initiative de la création et du développement de ses Bases de Données. L'Utilisateur reconnaît qu'en sus de la qualité de VETELSUD d'auteur de Bases de Données présentant un caractère original, cette dernière a qualité de producteur des bases de données et dispose des droits qui lui sont conférés à ce titre par le code de la propriété intellectuelle. En sa qualité de producteur des Bases de Données, VETELSUD interdit à l'Utilisateur qui l'accepte :

- (a) l'extraction, par transfert permanent ou temporaire de la totalité ou d'une partie qualitativement ou quantitativement substantielle du contenu des Bases de Données sur un autre support, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit,
- (b) la réutilisation, par la mise à la disposition du public de la totalité ou d'une partie qualitativement ou quantitativement substantielle du contenu de ses Bases de Données, quelle qu'en soit la forme,
- (c) l'extraction ou la réutilisation répétée et systématique de parties qualitativement ou quantitativement non substantielles du contenu des Bases de Données au-delà des conditions normales d'utilisation de ces Bases de Données.

6. QUELLE EST LA RESPONSABILITÉ DE VETELSUD SUR LES CONTENUS PUBLIÉS PAR L'UTILISATEUR?

6.1 Qualité d'éditeur de l'Utilisateur concernant ses contenus. L'Utilisateur reconnaît qu'il a qualité d'éditeur au sens de l'article 6-III de la loi n°2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique de tous les Contenus-Utilisateur qu'il crée et publie dans le cadre de l'utilisation des Services. L'Utilisateur garantit que les Contenus-Utilisateur qu'il édite sont licites, exacts, non-erronés, loyaux, à jour, non-périmés et conformes au présent Contrat. A ce titre, l'Utilisateur est seul responsable de ses Contenus-Utilisateurs et des conséquences liées à leur création, suppression, modification, chargement sur le Site et (ou) l'Application. L'Utilisateur est informé que dans le cas où il éditerait un Contenu-Utilisateur illicite et/ou non conforme au présent Contrat, et/ou à la législation, et/ou à la réglementation applicables, VETELSUD se réserve le droit, sur notification de tout tiers, de :

- vérifier, contrôler, supprimer, rendre l'accès impossible au Contenu-Utilisateur litigieux depuis le Site et (ou) l'Application,
- et/ou suspendre et/ou supprimer l'accès de l'Utilisateur éditeur du Contenu-Utilisateur litigieux à son Compte Utilisateur,
- résilier le présent Contrat, conformément à la Section « Résiliation ».

6.2 Qualité d'hébergeur de VETELSUD s'agissant des Contenus-Utilisateur et des Contenus-Tiers. L'UTILISATEUR EST INFORMÉ QUE VETELSUD N'EFFECTUE AUCUN CONTROLE A PRIORI DES CONTENUS-UTILISATEURS DU SITE ET (OU) DE L'APPLICATION. VETELSUD a qualité d'hébergeur des Contenus-Utilisateur. En conséquence, VETELSUD ne peut être tenue pour responsable des Contenus-Utilisateur de l'Utilisateur et d'autres utilisateurs, de quelque manière que ce soit. L'Utilisateur qui constate un

Contenu-Utilisateur publié par un autre utilisateur présentant un caractère illicite s'engage à le notifier à VETELSUD sans délai. Toute notification dans les conditions ci-après définies (ci-après « la Notification ») par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à VETELSUD, au lieu de son siège social tel qu'indiqué précédemment, et indiquant obligatoirement:

- la date de la Notification,
- si le notifiant est une personne physique : ses nom, prénoms, profession, domicile, nationalité, date et lieu de naissance, si le requérant est une personne morale : sa forme, sa dénomination, son siège social et l'organe qui la représente légalement,
- son adresse électronique ;
- la dénomination et le siège social du destinataire de la Notification, en l'occurrence, VETELSUD,
- la description des faits litigieux et leur localisation précise dans le Site et ou l'Application,
- les motifs pour lesquels le contenu doit être retiré, comprenant la mention des dispositions légales et des justifications de faits,
- la copie de la correspondance adressée à l'auteur ou à l'éditeur des informations litigieuses demandant leur interruption, leur retrait ou leur modification, ou la justification de ce que l'auteur ou l'éditeur n'a pu être contacté.

Cette Notification (comprenant la liste des mentions indiquées ci-dessus) doit également être transmise par email à : support@vetelsud.com . L'Utilisateur est informé que VETELSUD ne peut être considérée comme informée de la Notification qu'à condition que toutes les mentions ci-dessus soient renseignées dans la Notification.

Suite à une Notification, VETELSUD peut notamment :

- vérifier, contrôler, supprimer, rendre l'accès impossible au Contenu-Utilisateur concerné, ou au message litigieux,
- et/ou suspendre et/ou bloquer l'accès à son compte à l'Utilisateur fautif.

7. QUELLE EST LA DUREE DU CONTRAT ET COMMENT LE RESILIER ?

7.1 Durée du Contrat. Le présent Contrat est conclu à compter de l'acceptation des présentes. La réalisation du premier Auto-Examen fait courir période d'essai gratuite d'une durée d'un mois, au terme de laquelle un premier paiement (tel que défini en Annexe) est exigé pour la poursuite de l'utilisation des Services. Le présent Contrat sera prorogé tacitement à la date anniversaire de ce premier paiement, et prendra fin à la suite d'une résiliation dans les conditions ci-après définies.

7.2 Résiliation par l'Utilisateur avant terme. L'Utilisateur peut résilier le Contrat avec un préavis d'un mois précédant la date anniversaire du premier paiement des Frais d'Abonnement, en le notifiant à VETELSUD par email à l'adresse support@vetesud.com. Si ce délai de préavis n'est pas respecté, tout paiement des Frais d'Abonnement au titre de la prorogation du Contrat demeurera acquis à VETELSUD, ce que l'Utilisateur reconnaît et accepte.

7.3 Suspension des Services. VETELSUD se réserve le droit de limiter les Services, ou d'en suspendre de manière temporaire voire définitive l'accès en tout ou partie, si VETELSUD détecte ou dispose d'éléments objectifs portant à croire que :

- (a) l'Utilisateur a manqué aux obligations stipulées aux Sections « Prérequis », « Obligations de l'Utilisateur », « Restrictions d'utilisation », l'ensemble des articles figurant dans la Section « Quels sont les prix des Services et les conditions de facturation et de paiement pour les Honoraires des Prestations » du présent Contrat ;
- (b) l'utilisation des Services par l'Utilisateur connaît un pic ou un accroissement inhabituels et substantiels et que ce trafic ou cette utilisation présente un caractère frauduleux ou impacte grandement et négativement la capacité de fonctionnement des Services ;
- (c) un Logiciel Malveillant est connecté au Compte Utilisateur ou est lié à l'utilisation des Services par l'Utilisateur ;
- (d) une utilisation des Services par l'Utilisateur menace la sécurité, l'intégrité ou la disponibilité des Services ;
- (e) les Frais d'Abonnement n'ont pas été payés à l'échéance annuelle ou avant le terme de la période d'essai.

En fonction des circonstances, VETELSUD pourra à sa discrétion, suspendre sans délai l'accès aux Services à l'Utilisateur ou notifier par email à l'avance l'Utilisateur une telle suspension afin de lui donner la possibilité de remédier à ses causes, le cas échéant.

7.4 Résiliation pour manquement grave. Chaque Partie peut résilier de plein droit le présent Contrat pour manquement grave. L'Utilisateur reconnaît que le non-respect par l'Utilisateur de ses obligations prévues aux Sections « Obligations de l'Utilisateur » et « Restrictions d'utilisation », ainsi que les causes de suspension définies à la Section « Suspension des Services » constituent des exemples de manquement grave susceptibles de déboucher sur une résiliation pour manquement grave avec prise d'effet immédiat. La résiliation pour manquement grave par VETELSUD s'effectue en le notifiant à l'Utilisateur par email. La résiliation prévue en vertu de la présente Section prend effet à compter de l'envoi de cette notification. De son côté, l'Utilisateur peut résilier le présent Contrat pour manquement grave en le notifiant par email à VETELSUD, après envoi d'une mise en demeure restée infructueuse pendant quinze (15) jours calendaires.

7.5 Résiliation par l'Utilisateur. L'Utilisateur peut résilier partiellement (c'est-à-dire résilier un ou plusieurs de ses Comptes Utilisateurs) ou intégralement les présentes CGV un mois avant la date anniversaire du premier paiement de la souscription initiale aux Services par l'Utilisateur, en informant VETELSUD par e-mail à support@vetelsud.com

7.6 Non-exécution ou exécution imparfaite du Contrat. Les seuls et uniques recours de l'Utilisateur en cas de non-exécution ou d'exécution imparfaite par VETELSUD de ses obligations en vertu du présent Contrat sont exclusivement ceux énoncés dans le présent Contrat.

8. QUEL EST LE PRIX DES SERVICES ET QUELLES SONT LES CONDITIONS DE PAIEMENT ?

8.1 Prix des Services. Le prix de l'abonnement aux Services (« **Frais d'Abonnement** ») est indiqué en Annexe A.

8.2 Fréquence de facturation et retard de paiement. Le prix de l'abonnement aux Services (« **Frais d'Abonnement** ») est facturé pour la première fois à l'issue de la période d'essai d'une durée d'un (1) mois à partir de la réalisation du premier Auto-Examen, puis automatiquement à chaque date anniversaire de ce premier paiement de la souscription initiale aux Services. Le montant des Frais d'Abonnement dépend du type de production (bovins lait, bovins allaitants, élevages mixtes (lait + allaitant) et engraissement) et de la taille du cheptel, indépendamment du nombre d'Utilisateurs Finaux, comme indiqué en Annexe A. LE NON-PAIEMENT A L'ECHEANCE ENTRAINE DE MANIERE AUTOMATIQUE UNE SUSPENSION DE L'ACCES AUX SERVICES.

8.3 Honoraires des Prestations. Le prix des Prestations de Conseil et des Prestations de Téléconsultation (« **Honoraires des Prestations** ») est tel qu'indiqué par l'utilisateur vétérinaire, dans la rubrique de l'Application « Partager cet auto-examen avec votre vétérinaire » pour la Prestation de Conseil et « Faire une demande de téléconsultation » pour la Prestation de Téléconsultation.

8.4 Modalités de paiement : prélèvement bancaire. Le paiement des Frais d'Abonnement et des Honoraires des Prestations est effectué par l'Utilisateur selon les conditions contractuelles du prestataire de services de paiement suivant :

MANGOPAY SA, société anonyme de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé 2, Avenue Amélie, L-1125 Luxembourg et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés luxembourgeois sous

le numéro B173459, (le montant du capital social est consultable [ici](#) habilitée à exercer son activité au sein de l'Espace Economique Européen, en qualité d'établissement de monnaie électronique agréé sous la référence n°3812 par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, 283 route d'Arlon L-1150 Luxembourg, www.cssf.lu, et figurant à ce titre sur la liste des établissements de monnaie électronique consultable [ici](#). MANGOPAY SA est agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution.

Les conditions contractuelles régissant les relations entre l'Utilisateur et MANGOPAY SA ont été portées à la connaissance et acceptées par ce dernier, lors de la souscription aux Services. Si besoin, ces conditions contractuelles sont également accessibles [ici](#). L'Utilisateur est informé que VETELSUD n'a pas qualité d'établissement de monnaie électronique et n'effectue aucun transfert de fonds. VETELSUD n'a pas accès aux données bancaires de l'Utilisateur, celles-ci étant destinées exclusivement au prestataire de services de paiement. VETELSUD est un tiers à la relation contractuelle entre l'Utilisateur et MANGOPAY SA.

8.5 Evolution tarifaire. VETELSUD pourra faire évoluer les Frais d'Abonnement figurant en Annexe A, notamment en cas d'amélioration des Services par exemple à travers l'ajout de nouvelles

fonctionnalités. L'Utilisateur en sera notifié dans un délai raisonnable et pourra résilier les présentes dans les conditions de l'article « Résiliation par l'Utilisateur ». Par exception aux stipulations de l'article « Résiliation par l'Utilisateur », l'Utilisateur sera en droit de résilier les présentes avec un préavis inférieur à un mois avant l'échéance de prorogation, si la notification d'augmentation du montant des Frais d'Abonnement intervient moins d'un mois avant ladite échéance.

9. QUELLE EST LA RESPONSABILITE DE CHAQUE PARTIE ?

9.1 PÉRIMÈTRE DES DOMMAGES RÉPARABLES. CHAQUE PARTIE EST RESPONSABLE À L'ÉGARD DE L'AUTRE PARTIE DES DOMMAGES PRÉSENTANT LES CARACTÉRISTIQUES CUMULATIVES D'ÊTRE DIRECTS, PERSONNELS, CERTAINS, PRÉVISIBLES ET IMMATÉRIELS, SUBIS EN LIEN AVEC LE PRESENT CONTRAT. IL EST RAPPELE QUE L'UTILISATEUR GARANTIT LE RESPECT DU PRESENT CONTRAT PAR LE OU LES UTILISATEURS FINAUX. EN CONSEQUENCE L'UTILISATEUR SERA RESPONSABLE EN CAS DE VIOLATION PAR L'UTILISATEUR FINAL DU PRESENT CONTRAT.

9.2 DOMMAGES EXCLUS POUR LES DEUX PARTIES. AUCUNE PARTIE NE SERA RESPONSABLE À L'ÉGARD DE L'AUTRE PARTIE DES CATÉGORIES DE DOMMAGES LISTÉS CI-DESSOUS, SUBIS EN LIEN AVEC LE PRÉSENT CONTRAT : DOMMAGES INDIRECTS, DOMMAGES QUI NE SONT PAS PERSONNELS, DOMMAGES INCERTAINS, DOMMAGES IMPRÉVISIBLES, DOMMAGES COMMERCIAUX (PAR EX. PERTE DE CLIENTÈLE), PRÉJUDICE FINANCIER (Y COMPRIS GAINS MANQUÉS OU PERTE DE CHANCE DE RÉALISER CE GAIN), OU COÛTS DE REMPLACEMENT DES SERVICES, OU ATTEINTE A L'IMAGE OU A LA RÉPUTATION, OU DOMMAGES EN LIEN AVEC UNE VIOLATION PAR L'UTILISATEUR DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS APPLICABLES (Y COMPRIS LES LOIS ET REGLEMENTATIONS APPLICABLES A L'ELEVAGE DE BOVINS), OU DOMMAGES EN LIEN AVEC UNE MAUVAISE UTILISATION DES SERVICES PAR L'UTILISATEUR OU UNE UTILISATION NON-CONFORME A LA DOCUMENTATION OU A LA DESTINATION, OU DOMMAGES EN LIEN AVEC UNE FAUTE OU NÉGLIGENCE IMPUTABLE DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'UTILISATEUR (Y COMPRIS SES UTILISATEUR FINAUX), DOMMAGES CAUSÉS AUX DONNÉES DE L'UTILISATEUR LORSQU'ELLES SE TROUVENT EN DEHORS DU SITE, DOMMAGES EN LIEN AVEC L'OUVERTURE DE FICHIERS ENVOYÉS PAR D'AUTRES UTILISATEURS (PAR EXEMPLE CONTAMINATION PAR UN LOGICIEL MALVEILLANT) VIA LE SITE (PAR EXEMPLE VIA LES FONCTIONNALITÉS DE MESSAGERIE).

EN OUTRE, VETELSUD NE SERA RESPONSABLE D'AUCUN DOMMAGE RÉSULTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT D'UN NON-RESPECT PAR L'UTILISATEUR DU PRÉSENT CONTRAT, ET PAR EXEMPLE SANS QUE CETTE LISTE SOIT EXHAUSTIVE, D'UN NON-RESPECT DE LA SECTION « PRÉREQUIS », DE LA SECTION « OBLIGATIONS DE L'UTILISATEUR », DE LA SECTION « RESTRICTIONS D'UTILISATION ».

9.3 PLAFONNEMENT DE RESPONSABILITÉ. LA RESPONSABILITÉ TOTALE DE VETELSUD DANS LE CADRE DU PRÉSENT CONTRAT, NE POURRA EN AUCUN CAS DÉPASSER LE MONTANT PAYÉ PAR L'UTILISATEUR AU COURS DES DOUZE (12) DERNIERS MOIS PRÉCEDENT L'INCIDENT AYANT DONNÉ LIEU A L'ENGAGEMENT DE SA RESPONSABILITÉ.

L'UTILISATEUR RECONNAÎT ET ACCEPTE QUE L'OBJECTIF DE CETTE SECTION « PLAFONNEMENT DE RESPONSABILITÉ » EST DE RÉPARTIR ENTRE LES PARTIES LES RISQUES AU TITRE DE CE CONTRAT ET DE LIMITER LA RESPONSABILITÉ POTENTIELLE PRENANT EN CONSIDÉRATION LE PRIX DES SERVICES DÉFINI

EN ANNEXE A « PRIX DES SERVICES ». VETELSUD S'EST BASÉ SUR CES LIMITATIONS POUR DÉTERMINER S'IL FALLAIT CONCÉDER AU UTILISATEUR LE DROIT D'ACCÈS ET D'UTILISATION DES SERVICES PRÉVUS DANS LE PRÉSENT CONTRAT.

9.4 Exclusion du plafonnement. Le plafonnement de responsabilité stipulé ci-dessus ne s'applique pas en cas de décès et de dommages corporels subis par des êtres humains.

9.5 Périmètre de la responsabilité de VETELSUD. IL EST RAPPELÉ QUE VETELSUD A LA QUALITE D'INTERMEDIAIRE TECHNIQUE POUR LA MISE EN RELATION ENTRE L'UTILISATEUR ET LE CLIENT. A ce titre, en application de l'article 6-I-7 de la loi n°2004-575 pour la confiance dans l'économie numérique, VETELSUD n'est soumise à aucune obligation générale de surveiller les Contenus-Utilisateur qu'elle transmet ou stocke, ni à aucune obligation générale de rechercher des faits ou des circonstances révélant d'activités illicites. **VETELSUD EXCLUT TOUTE RESPONSABILITE RESULTANT DE L'UTILISATION DES SERVICES PAR L'UTILISATEUR (ET SON OU SES UTILISATEURS FINAUX) S'AGISSANT DE TOUT DOMMAGE EN LIEN DIRECT OU INDIRECT AVEC :**

- LA FORMATION, ET/OU L'EXECUTION, ET/OU LA TERMINAISON DE LA RELATION DE L'UTILISATEUR AVEC UN UTILISATEUR VETERINAIRE NOTAMMENT, TOUT PRATIQUE ILLICITE, FRAUDULEUSE ET/OU ABUSIVE D'UN UTILISATEUR VETERINAIRE,
- LE MANQUEMENT D'UN UTILISATEUR VETERINAIRE A LA LEGISLATION ET LA REGLEMENTATION APPLICABLES, NOTAMMENT LA DEONTOLOGIE APPLICABLE,
- LES CONTENUS-UTILISATEURS PUBLIES,
- DES DYSFONCTIONNEMENTS OU INSUFFISANCES AFFECTANT LE MATERIEL UTILISE PAR L'UTILISATEUR POUR ACCEDER ET UTILISER LES SERVICES,
- LA CONNEXION INTERNET ET LE RESEAU INTERNET UTILISE PAR L'UTILISATEUR OU ACCEDER ET UTILISER LES SERVICES,
- L'UTILISATION DES FONCTIONS D'AUTO-EXAMEN ET PROPOSITIONS INDICATIVES,
- LES PRESTATIONS DE CONSEIL, PRESTATIONS DE TELECONSULTATION (EN CE COMPRIS LE DIAGNOSTIC), DOCUMENTS, ACTES, ALLEGATIONS, ENGAGEMENTS, OBLIGATIONS, RECOMMANDATIONS ET INFORMATIONS FOURNIS PAR UN UTILISATEUR VETERINAIRE. EN EFFET, VETELSUD N'EST PAS RESPONSABLE ET NE DONNE AUCUNE GARANTIE QUANT A LA QUALITE DES PRESTATIONS DE CONSEIL, DES PRESTATIONS DE TELECONSULTATION (EN CE COMPRIS DU DIAGNOSTIC), DOCUMENTS, ACTES, ALLEGATIONS FOURNIS PAR UN UTILISATEUR VETERINAIRE A L'UTILISATEUR VIA LES SERVICES. L'UTILISATEUR VETERINAIRE DEMEURERA SEUL RESPONSABLE A L'EGARD DE L'UTILISATEUR DE LA QUALITE DE SES PRESTATIONS DE CONSEIL, DE SES PRESTATIONS DE TELECONSULTATION (EN CE COMPRIS DE SON DIAGNOSTIC), DES DOCUMENTS, ACTES, ET ALLEGATIONS FOURNIS A L'UTILISATEUR. IL EST PRECISE A TOUTES FINS UTILES QUE LE RECOURS AUX FONCTIONS D'AUTO-EXAMEN ET DE PROPOSITIONS INDICATIVES SONT FAITS SOUS LA SEULE RESPONSABILITE DE L'UTILISATEUR. L'USAGE DE CES FONCTIONS NE PERMET PAS D'ETABLIR UN DIAGNOSTIC ET NE SAURAIT REMPLACER LES PRESTATIONS DE CONSEIL ET DE TELECONSULTATION EFFECTUES PAR UN UTILISATEUR VETERINAIRE.

10. CLAUSES FINALES

10.1 Capacité juridique. Chaque Partie déclare avoir valablement conclu le présent Contrat et avoir légalement le pouvoir de le faire.

10.2 Cession du Contrat. L'Utilisateur donne, par les présentes, expressément et par avance, son consentement à ce que VETELSUD puisse céder ou transmettre de quelque manière que ce soit le présent Contrat à tout tiers de son choix. La notification à l'Utilisateur de ladite cession pourra s'effectuer par email, dans les conditions prévues à l'article « Notification ».

10.3 Intégralité du Contrat. Le présent Contrat constitue l'intégralité de l'accord entre les Parties et remplacent tout(s) précédent(s) accord(s) entre l'Utilisateur et VETELSUD concernant l'objet des présentes.

10.4 Modification du Contrat. VETELSUD peut éventuellement modifier le présent Contrat ; auquel cas, la version modifiée du Contrat remplacera la version antérieure. VETELSUD notifiera à l'Utilisateur au moins quinze (15) jours avant la date de prise d'effet d'une telle modification afin de lui permettre de s'y opposer (par retour d'email à l'adresse support@vetelsud.com), le cas échéant. En l'absence d'opposition de la part de l'Utilisateur dans ledit délai de 15 jours, l'Utilisateur sera réputé avoir accepté la nouvelle version du Contrat. En cas d'opposition de la part de l'Utilisateur, l'Utilisateur pourra résilier de plein droit le Contrat sans préavis. En cas d'opposition de l'Utilisateur dans le délai imparti, la version non-mise à jour du Contrat demeurera applicable. Le délai de préavis de 15 jours ne s'applique pas dans le cas où VETELSUD :

(a) doit se conformer à une obligation légale ou réglementaire l'obligeant à modifier le Contrat d'une manière qui ne lui permet pas de respecter le délais de préavis ;

(b) doit exceptionnellement modifier le Contrat pour faire face à un danger imprévu et imminent lié notamment à une fraude, à un Logiciel Malveillant, des spams, une violation de données ou autre risque de cybersécurité.

10.5 Autonomie des stipulations. Si une stipulation du présent Contrat est jugée inapplicable par une juridiction compétente, alors dans la limite maximale autorisée par la loi, les autres stipulations du présent Contrat resteront en vigueur.

10.6 Relation entre les Parties. Les Parties sont des parties contractantes indépendantes. Notamment, l'Utilisateur reconnaît qu'il agit en toute indépendance et qu'il n'existe aucun lien entre ce dernier et VETELSUD, notamment de l'ordre d'une subordination, collaboration, société créée de fait ou en participation, d'un contrat d'agence. En conséquence, l'Utilisateur renonce expressément, définitivement et par avance à engager à l'égard de VETELSUD toute action judiciaire ou extra judiciaire se fondant sur une contestation de l'indépendance de l'Utilisateur par rapport à VETELSUD.

10.7 Notification. Sauf stipulation contraire des présentes ou disposition légale impérative contraire, les termes « notification » ou « notifie » ou « notifier » lorsqu'ils sont employés au sein du présent Contrat s'entendent d'une notification effectuée dans les conditions définies ci-après. Sauf dispositions légales

contraires, toutes les notifications effectuées par les Parties en vertu du présent Contrat, s'effectueront par email à l'adresse support@vetelsud.com ou à l'adresse email de l'Utilisateur telle que renseignée par ce dernier comme adresse email lors de la souscription aux Services.

10.8 Droit applicable. Le présent Contrat est régi par le droit français. Il est précisé à toutes fins utiles, que la Convention de Vienne sur la Vente internationale de marchandises ne s'appliquera pas au présent Contrat.

10.9 Survivance. Les Sections suivantes survivent à la résiliation du Contrat: «Limitation de responsabilité».

10.10 Compétence juridictionnelle. SAUF DISPOSITIONS LESGALES D'ORDRE PUBLIC CONTRAIRES, TOUT LITIGE EN LIEN AVEC LE PRESENT CONTRAT SERA PORTE DEVANT LES TRIBUNAUX COMPETENTS DU RESSORT DU SIEGE SOCIAL DE VETELSUD, FRANCE.

Annexe A

Prix des Services

Les prix figurant dans cette Annexe sont hors taxe. Il convient donc de leur appliquer le taux de TVA applicable (20%).

✓ Généralités

Le prix annuel fixé par VETELSUD tient compte à la fois du type de production (bovins lait, bovins allaitants, élevages mixtes (lait + allaitant) et engraissement) et de la taille du cheptel.

La taille du cheptel est prise en compte pour les élevages de bovins lait, allaitants ou mixtes selon 5 tranches d'effectifs définies par VETELSUD :

- De 5 vaches à 29 vaches
- De 30 vaches à 49 vaches
- De 50 vaches à 69 vaches
- De 70 vaches à 99 vaches
- Plus de 100 vaches

Pour chacune de ces tranches, une règle de calcul est définie selon le type de production : (les chiffres sont arrondis à la décimale inférieure jusqu'à x,4 puis supérieure à partir de x,5).

Le montant des Frais d'Abonnement est communiqué par email à l'Utilisateur, après acceptation du présent Contrat.

L'abonnement est payable en une fois pour 12 mois consécutifs.

1 mois d'essai gratuit pour une première inscription et par exploitation agricole

✓ Ateliers d'engraissement

Pour les ateliers d'engraissement spécialisés sans poste de reproducteurs le tarif est de : 30 euros + 0,20 euros/tête/an.

✓ Bovins Lait (VL) (de 17 à 39 € / mois)

- De 5 à 29 vaches : 17 € / vache jusqu'à 5 VL puis 85 + 8 € / VL jusqu'à 29 VL
- De 30 à 49 vaches : 281 € pour 30 VL puis 281 + 4,40 € / VL jusqu'à 49 VL
- De 50 vaches à 69 vaches : 368 € pour 50 VL puis 368 + 2,70 € / VL jusqu'à 69 VL
- De 70 vaches à 99 vaches : 421 € pour 70 VL puis 421 + 1,70 € / VL jusqu'à 99 VL
- Plus de 100 vaches : 471 € pour 100 VL puis 471 + 1,20 € / VL supplémentaire

✓ **Bovins Allaitants (VA) (de 15 à 31 € / mois)**

- De 5 à 29 vaches : 15 € / vache jusqu'à 5 VA puis 75 +6 € / VL jusqu'à 29 VA
- De 30 à 49 vaches : 225 € pour 30 VA puis 225 + 4,00 € / VA jusqu'à 49 VA
- De 50 vaches à 69 vaches : 301 € pour 50 VA puis 301 + 1,85 € / VA jusqu'à 69 VA
- De 70 vaches à 99 vaches : 337 € pour 70 VA puis 337 + 1,30 € / VL jusqu'à 99 VA
- Plus de 100 vaches : 376 € pour 100 VA puis 376 + 0,80 € / VA supplémentaire

✓ **Elevages mixtes : bovins lait et bovins allaitant (VL + VA)**

L'atelier le plus important est facturé plein tarif, l'autre est facturé demi-tarif, selon les indications précédentes.

Si un atelier d'engraissement est associé à des bovins lait, allaitants ou mixte, alors l'atelier d'engraissement n'est pas facturé.

Pour bénéficier de ces remises, l'Utilisateur doit préciser à VETELSUD, via le formulaire de contact ou mail adressé à support@vetelsud.com, lors de son inscription, l'existence d'un abonnement pour un ou plusieurs autre(s) type(s) d'exploitation(s). Ces remises sont prises en compte dès l'année en cours et dès la création des Comptes Utilisateurs supplémentaires. Il donc est fortement conseillé de les créer au même moment.

✓ **Grille de remise des prix pour le parrainage**

Nb de filleul abonné(s) à ScanFlock	Nb de mois d'abonnement offert pour le parrain
De 1 à 2	1
De 3 à 4	3
De 5 à 6	4
Plus de 6 filleuls	6

Pour bénéficier de cette remise le parrain doit être Utilisateur des Services et demander au filleul de préciser la dénomination sociale ou nom et prénom du parrain lors de son inscription et via le formulaire de contact ou l'adresse email support@vetelsud.com.

Les remises sont appliquées sur les Frais d'Abonnement de l'année suivante ou remboursées en fin d'abonnement en cas de résiliation de l'abonnement en cours.